L.G DEV · SITES INTERNET · APPLICATIONS MOBILES · CORRECTION DE BUGS

# Conditions Générales de Vente

Version du 10 novembre 2026

## Identification du prestataire

> **L.G Dev** est une activité de Laurent Guerry, entrepreneur individuel (microentrepreneur), exerçant également sous le nom commercial L.G Informatique.
> 15 rue des Pyrénées, 64530 Pontacq
> Téléphone : 06 28 75 26 82 · E-mail : contact@lg-dev.fr · Site : www.lg-dev.fr
> SIRET : 751 691 007 00064 · Code APE : 95.11Z
> TVA non applicable, art. 293 B du CGI

## Article 1 – Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (« CGV ») régissent les prestations de création, de mise à jour et de refonte de sites internet et d'applications mobiles (Android, iOS), ainsi que de correction de bugs ou de scripts, réalisées par L.G Dev (« le Prestataire ») auprès de toute personne physique ou morale (« le Client »), à distance, partout en France.

Le « consommateur » est le Client, personne physique, qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole. Le « professionnel » est tout autre Client.

Les CGV s'appliquent à toute commande passée sur le site www.lg-dev.fr, par téléphone ou par e-mail. Elles prévalent sur les conditions du Client. Ce site ne propose pas de commande ou de paiement en ligne : toute prestation fait l'objet d'un devis préalable.

## Article 2 – Description des prestations

Le Prestataire réalise notamment :

- la création de sites internet (WordPress), de la conception à la mise en ligne ;
- la refonte de sites existants : modernisation du design, de la navigation et reprise des contenus ;
- la création, la mise à jour et la refonte d'applications mobiles pour Android et iOS ;
- la correction de bugs, de scripts ou de dysfonctionnements sur des sites, applications, programmes ou scripts existants.

Pour la correction de bugs et pour la mise à jour ou la refonte d'une application existante, un accès technique (hébergement, nom de domaine, back-office, dépôt de code, comptes de publication) peut être nécessaire ; il est fourni par le Client ou mis en place avec son accord.

Sont exclues des présentes CGV : la fourniture d'hébergement ou de nom de domaine (sauf mention contraire dans le devis), les frais de comptes développeur et de services tiers (article 5), la

maintenance récurrente après la période de suivi gratuit (article 9), ainsi que toute demande contraire à la loi (article 8).

## Article 3 – Devis, commande et déroulement du projet

Le Client décrit son besoin par téléphone, par e-mail ou depuis le site. Le premier échange est gratuit : il permet de comprendre le besoin et de vérifier la faisabilité du projet.

Avant toute prestation, le Prestataire adresse au Client un devis précisant le périmètre, le prix, les délais indicatifs et les modalités. Le contrat est formé lorsque le Client accepte le devis par écrit (e-mail ou réponse en ligne). Le devis est valable un mois à compter de son émission.

Le projet se déroule par étapes (échange, cadrage, construction, vérifications, mise en ligne ou publication), avec des points de validation par le Client. Les délais indiqués sont estimatifs et dépendent notamment de la rapidité avec laquelle le Client fournit les contenus et valide chaque étape.

## Article 4 – Contenus et modifications

Sauf accord contraire, les textes, images et autres contenus publiés sur le site ou dans l'application sont fournis par le Client, qui garantit détenir les droits nécessaires à leur utilisation et reproduction.

Le devis précise le nombre d'allers-retours de modification inclus. Au-delà, ou pour toute demande élargissant le périmètre initial, un devis complémentaire est proposé avant réalisation.

## Article 5 – Applications mobiles (Android et iOS)

- **Périmètre.** Le devis précise les systèmes visés (Android, iOS ou les deux), les versions minimales prises en charge et les fonctionnalités prévues.
- **Comptes développeur.** La publication d'une application nécessite un compte Google Play Console et/ou Apple Developer Program. Sauf mention contraire dans le devis, ces comptes sont ouverts au nom du Client, qui en conserve la propriété et règle les frais d'inscription et d'abonnement demandés par Google et Apple.
- **Publication.** Les boutiques d'applications (Google Play, App Store) appliquent leurs propres règles et délais de validation. Le Prestataire prépare l'application conformément à ces règles à la date de livraison, mais ne maîtrise pas la décision de la boutique : il ne peut garantir l'acceptation de l'application ni un délai de publication.
- **Mises à jour.** Les systèmes Android et iOS ainsi que les règles des boutiques évoluent régulièrement. Le suivi gratuit (article 9) couvre les bugs de la prestation livrée ; l'adaptation à une nouvelle version d'Android ou d'iOS, ou à une nouvelle règle d'une boutique, fait l'objet d'un devis distinct, sauf accord contraire.
- **Services tiers.** L'application peut dépendre de services tiers (hébergement de données, notifications, paiement, cartographie, etc.), dont les conditions et les coûts restent à la charge du Client et sont indiqués dans le devis.

## Article 6 – Tarifs et paiement

Les prix sont exprimés en euros, sans TVA (franchise en base : « TVA non applicable, art. 293 B du CGI »). Le prix applicable est celui indiqué dans le devis accepté, qui seul fait foi.

Sauf convention contraire, un acompte peut être demandé à la commande, le solde étant dû à la livraison du site, de l'application ou de la correction. Le paiement s'effectue par virement bancaire, carte bancaire ou tout autre moyen indiqué sur la facture. La facture est envoyée par e-mail dans un délai maximum de 5 jours ouvrés. Pour les professionnels, la facture est payable à réception, sauf délai écrit convenu, qui ne peut excéder 30 jours.

## Article 7 – Droit de rétractation des consommateurs

Le contrat étant conclu à distance, le consommateur dispose d'un délai de 14 jours à compter de sa conclusion pour se rétracter, sans avoir à justifier de motif, en adressant sa décision par toute déclaration dénuée d'ambiguïté (contact@lg-dev.fr ou 15 rue des Pyrénées, 64530 Pontacq), ou en utilisant le modèle de formulaire joint en annexe.

Si le consommateur demande expressément que la réalisation commence avant la fin du délai de rétractation, il le confirme par écrit avant le début des travaux. S'il se rétracte ensuite, il règle un montant proportionnel à ce qui a été réalisé jusqu'à la communication de sa décision. Lorsque la prestation a été pleinement exécutée avant la fin du délai, à sa demande expresse et avec sa renonciation expresse à son droit de rétractation, ce droit ne peut plus être exercé.

## Article 8 – Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- être majeur et capable de contracter, et fournir des informations exactes ;
- fournir dans des délais raisonnables les contenus, accès et validations nécessaires à l'avancement du projet ;
- détenir les droits nécessaires sur les contenus (textes, images, marques) qu'il transmet ;
- ne pas demander de prestation contraire à la loi : contrefaçon, contournement de protections, accès à des comptes ou systèmes d'un tiers sans son accord ;
- assurer, sauf accord contraire, l'hébergement, le nom de domaine, les comptes développeur Google et Apple et leur bon fonctionnement après la livraison.

Le Prestataire peut refuser ou suspendre une prestation si ces obligations ne sont pas respectées, ou s'il découvre des contenus manifestement illicites.

## Article 9 – Engagements du Prestataire et suivi gratuit

Le Prestataire s'engage à réaliser la prestation avec soin et selon les règles de l'art. Il est tenu d'une **obligation de moyens** : il ne peut garantir un résultat en matière de référencement, de trafic, de conversion ou de nombre de téléchargements, qui dépendent de nombreux facteurs extérieurs à sa prestation.

**Suivi gratuit d'un mois.** Après la livraison d'un projet de création ou de refonte, le Prestataire corrige gratuitement, pendant 30 jours calendaires, les bugs non constatés au moment de la livraison et relevant de sa prestation. Ce suivi ne couvre pas les évolutions de contenu, les nouvelles

fonctionnalités, ni les pannes dues à des mises à jour ou modifications effectuées par un tiers après la livraison.

## Article 10 – Propriété intellectuelle

Après paiement intégral du prix, le Client dispose des droits d'utilisation du site ou de l'application livrés pour les besoins de son activité. Les contenus fournis par le Client (textes, images, marques) restent sa propriété. Les éléments génériques, méthodes et savoir-faire du Prestataire, réutilisables d'un projet à l'autre, restent la propriété du Prestataire.

## Article 11 – Responsabilité

La responsabilité du Prestataire peut être engagée en cas de faute prouvée, pour les seuls dommages directs et prévisibles qui en résultent. Elle ne peut pas être engagée :

- en cas de dysfonctionnement lié à l'hébergement, au nom de domaine ou à des services tiers non fournis par le Prestataire ;
- en cas de modification du site ou de l'application par le Client ou un tiers après la livraison ;
- en cas de piratage, d'indisponibilité ou de panne du serveur d'hébergement indépendante de sa volonté ;
- en cas de refus, de retard ou de retrait d'une application par Google Play ou l'App Store, indépendant de sa volonté ;
- pour l'exactitude ou la licéité des contenus fournis par le Client.

Pour les clients professionnels, la responsabilité du Prestataire est en outre limitée au montant de la prestation facturée. Ces limitations ne s'appliquent ni en cas de dommage corporel, de faute lourde ou de dol, ni lorsque la loi l'interdit, notamment à l'égard des consommateurs.

## Article 12 – Retard de paiement

**Clients professionnels :** tout retard de paiement entraîne, de plein droit et sans rappel, des pénalités de retard au taux de trois fois le taux d'intérêt légal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (articles L. 441-10 et D. 441-5 du Code de commerce).

**Consommateurs :** les sommes impayées portent intérêt au taux légal après mise en demeure restée sans effet.

## Article 13 – Protection des données personnelles

Laurent Guerry, responsable du traitement, collecte les données nécessaires à la prestation : identité, coordonnées, description du projet, informations techniques utiles à sa réalisation. Ces données servent à répondre à la demande, réaliser la prestation, établir les devis et factures et respecter les obligations légales.

Les données de facturation sont conservées pendant la durée légale (10 ans), les autres données au maximum 3 ans après le dernier échange. Elles ne sont ni vendues ni cédées. Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité, qu'il exerce auprès de contact@lg-dev.fr. Il peut adresser une réclamation à la CNIL (www.cnil.fr).

## Article 14 – Réclamations et médiation de la consommation

Toute réclamation est à adresser par écrit à L.G Dev (contact@lg-dev.fr ou 15 rue des Pyrénées, 64530 Pontacq). À défaut de solution amiable, le consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation : **CM2C** (Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice), 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris, https://www.cm2c.net, declarer-un-litige@cm2c.net.

Le consommateur peut aussi déposer sa réclamation sur la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges : https://ec.europa.eu/consumers/odr.

## Article 15 – Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Pour les consommateurs, tout litige relève des juridictions compétentes selon les règles légales, notamment celles du lieu de leur domicile. Pour les clients professionnels, à défaut d'accord amiable, le litige relève des juridictions compétentes du ressort de Pau.

## Article 16 – Dispositions générales

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des CGV, consultables sur www.lg-dev.fr, avant d'accepter le devis, et les accepte par cette acceptation. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande ; le Prestataire peut les modifier pour l'avenir. Si une clause est déclarée nulle, les autres restent applicables. Les CGV sont rédigées en langue française.

## Annexe – Modèle de formulaire de rétractation

*(À compléter et à renvoyer uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)*

À l'attention de L.G Dev – Laurent Guerry, 15 rue des Pyrénées, 64530 Pontacq – contact@lg-dev.fr

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services ci-dessous :

Prestation commandée le : ……
Nom du consommateur : ……
Adresse du consommateur : ……
Date : ……
Signature (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :
……